

Le communiqué du Conseil des ministres du lundi 6 novembre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des ministres lundi 6 novembre 2017 à 9 heures au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat exprime sa reconnaissance et toute sa gratitude au Khalife général des Mourides, Serigne Cheikh Sidy Moctar MBACKE, aux populations de la région de Diourbel, aux notabilités religieuses de Touba, pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité généreuse qu'ils lui ont réservés durant sa visite de courtoisie, en prélude à la célébration de la 123ème édition du Magal de Touba. Il saisit ce moment de ferveur religieuse pour demander au Gouvernement de veiller, en permanence, au bon déroulement de cet important événement et à la réception en 2018, dans les délais prescrits, des travaux très avancés de l'Autoroute « ILA TOUBA ».

Evoquant le Rapport Doing business 2018, qui consacre le Sénégal parmi les cinq (5) pays les plus réformateurs en Afrique Subsaharienne, gagnant 7 places, et se classant 140ème contre 147ème en 2017, le Président de la République félicite le ministre chargé de la Promotion des investissements, les services du ministère de l'Economie, des Finances et du Plan, l'APIX, les organisations patronales et l'ensemble des acteurs mobilisés pour l'amélioration significative et durable de l'environnement des affaires au Sénégal.

A ce titre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement d'intensifier le rythme des réformes structurelles majeures entreprises depuis 2012, en vue de consolider durablement la place primordiale du secteur privé national et les investissements directs étrangers (IDE) dans l'accélération de la croissance économique et la création d'emplois décents. Dans cette perspective, il convient de finaliser, dans les meilleurs délais, le projet de loi de développement des PME et de modernisation de l'économie, d'asseoir, à travers un dialogue systématique et régulier avec tous les acteurs concernés, l'ancrage stratégique d'un partenariat fort entre l'Etat et le secteur privé, ainsi que d'une doctrine consensuelle de soutien à la compétitivité des entreprises.

Enfin, après avoir salué le maintien de la notation du Sénégal par l'Agence Moody's, le Chef de l'Etat informe les membres du Conseil qu'il présidera la prochaine session du Conseil Présidentiel de l'Investissement (CPI) le 20 novembre 2017.

Par ailleurs, appréciant l'exécution du projet du Train Express Régional (TER), le plus grand projet entrepris par le Sénégal depuis l'indépendance, le Président de la République invite le Premier ministre à veiller, en permanence, à la levée de toutes les contraintes identifiées, afin d'intensifier la réalisation, dans les meilleures conditions, de cette infrastructure stratégique qui vise à améliorer la mobilité dans la région capitale, et entre Dakar et le nouvel Aéroport international Blaise Diagne (AIBD).

A cet effet, le Chef de l'Etat invite le Gouvernement à procéder au lancement, sans délai, des travaux du nouveau marché moderne de Thiaroye, à impliquer davantage les collectivités territoriales polarisées par le projet, afin de faire du TER, une infrastructure d'envergure, au service de la mobilité des populations et du développement des territoires urbains et périurbains.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication sur son agenda diplomatique, en informant le Conseil qu'il participera, le 15 novembre, à Bonn, en Allemagne, à la 23ème Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP 23).

Le Ministre des Forces armées, assurant l'intérim du Premier ministre, a axé sa communication sur le Programme triennal d'Investissements publics (PTIP) 2018-2020 avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique nationale et internationale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole et des préparatifs de la campagne de commercialisation de l'arachide 2017-2018.

Le Ministre des Transports aériens et du Développement des Infrastructures aéroportuaires a rendu compte des dispositions prises en vue de l'ouverture, le 7 décembre 2017, de l'Aéroport international Blaise Diagne (AIBD).

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- le projet de loi portant approbation du Programme triennal d'Investissements publics (PTIP) 2018-2020.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Benoit SAMBOU, précédemment Ministre conseiller spécial à la Présidence de la République, est nommé Président de la Commission nationale du Dialogue des Territoires (CNDT), poste vacant ;

- Docteur Abdoulaye DIENG, Docteur en Pharmacie, est nommé Président du Conseil d'Orientation de la Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) ;

- Docteur Mor DIAW, Médecin de Santé publique, précédemment Chef de la Division du Contrôle médical, est nommé Directeur des Etablissements de Santé, en remplacement du Docteur Diamé BOB, appelé à d'autres fonctions ;

- Docteur Issa TALL DIOP, Médecin en Médecine physique et de Réadaptation, précédemment Directeur du Centre Talibou Dabo, est nommée Directeur du Centre

hospitalier national d'Enfants Albert Royer, en remplacement de Monsieur Thierno Seydou NDIAYE, appelé à d'autres fonctions.

Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole